

## Vers un monde nouveau

---



Au terme du Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde (2015-2016), le Pape François a promulgué la Lettre Apostolique *Misericordia et misera* (20 novembre 2016) par laquelle il rend grâce pour tout ce que le Seigneur a donné et par laquelle il nous propose de regarder en avant : *A l'heure où s'achève ce Jubilé, il est temps de regarder en avant et de comprendre comment continuer avec fidélité, joie et enthousiasme, à faire l'expérience de la richesse de la miséricorde divine. Nos communautés pourront rester vivantes et dynamiques dans la mission de nouvelle évangélisation dans la mesure où la «conversion pastorale» que nous sommes appelés à vivre sera imprégnée chaque jour de la force rénovatrice de la miséricorde. Ne mettons pas de limites à son action ; n'attristons pas l'Esprit qui indique toujours des chemins nouveaux pour annoncer l'Évangile du salut* (n° 5). Le Pape indique quelques lieux où la miséricorde est célébrée et vécue, et il fait des suggestions précises pour l'année pastorale. Nous en tiendrons compte dans les mois qui viennent.

Après la célébration de la IIIème Assemblée Générale Extraordinaire du Synode des Evêques (octobre 2014) et de la XIVème Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Evêques (octobre 2015), le Pape François a promulgué l'Exhortation Apostolique post-synodale *Amoris laetitia* sur l'amour dans la famille (19 mars 2016). Il en donne l'argument principal : *De toute manière, je dois dire que le parcours synodal a été d'une grande beauté et a offert beaucoup de lumière. Je remercie pour tous les apports qui m'ont aidé à contempler les problèmes des familles du monde dans toute leur ampleur. L'ensemble des interventions des Pères, que j'ai écoutés avec une constante attention, m'a paru un magnifique polyèdre, constitué de nombreuses préoccupations légitimes ainsi que de questions honnêtes et sincères. Pour cela, j'ai tenu pour opportun de rédiger une Exhortation Apostolique post-synodale pour recueillir les apports des deux Synodes récents sur la famille, en intégrant d'autres considérations qui pourront orienter la réflexion, le dialogue ou bien la praxis pastorale, et qui offriront à la fois encouragement, stimulation et aide aux familles dans leur engagement ainsi que dans leurs difficultés* (n° 4).

## ► Notre évêque nous parle

Lors du pèlerinage diocésain à Rome, pour célébrer le Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde, j'ai pu parler quelques instants avec le Pape François (5 octobre 2016). Il m'a dit à plusieurs reprises : *Etudiez bien Amoris laetitia. C'est très important de bien comprendre ce texte.* Je le lui ai promis. Comme le diocèse, suite à la célébration du Synode diocésain (2011-2013), a prévu une assemblée synodale sur la famille en 2017-2018, nous pourrons, ensemble, nous approprier les éléments fondamentaux d'*Amoris laetitia*.

Avant de commencer les travaux de l'assemblée synodale diocésaine, nous pouvons déjà lire le chapitre IV de l'Exhortation publié par les évêques de Belgique : *Grandir dans l'amour*, Editions jésuites Fidélité, Namur-Paris, 2016, 47 pages. Il s'agit essentiellement de l'amour dans le mariage, à partir d'une lecture de l'hymne à l'amour de l'apôtre Paul dans la 1<sup>ère</sup> aux Corinthiens, au chapitre 13. Par ailleurs, le Service diocésain de la formation nous invite à participer à la session de l'UCL-Mons sur la famille les 6 et 7 mars 2017.

Les régions pastorales d'Ath et de la Thudinie sont engagées à fond dans le processus de Refondation des paroisses. Elles poursuivent le même chemin que les sept unités pastorales qui s'étaient portées volontaires en 2014-2015 (Leuze, Tournai-Est, Lens, Mons-Centre, Morlanwelz, Notre-Dame de Fatima 'Farciennes-Châtelineau', Courcelles) ; et les deux régions pastorales de Tournai et du Centre-Soignies en 2015-2016. Je remercie tous ceux qui s'impliquent dans la démarche et qui, grâce aux groupes de travail, osent envisager l'avenir avec lucidité et espérance, dans la communion de l'Eglise.

L'assemblée synodale des jeunes ou Synode des Jeunes (2015-2016) a très bien travaillé. Les quatre sessions à Bonne-espérance ont abouti à la promulgation de dix décrets le 19 mars 2016, en l'église Sainte-Elisabeth à Mons. Le décret 1 (une marche des jeunes parcourant le diocèse) est déjà appliqué ; le décret 2 (une capitale tournante dans le diocèse) est lui aussi appliqué : ce sera Soignies en 2017-2018 ; le décret 3 (un pôle-jeunes dans chaque futur doyenné) entrevoit l'aurore de sa réalisation ; le décret 4 (soutien à l'animation musicale des célébrations) est appliqué ; le décret 5 (engagement effectif des jeunes dans les paroisses) dépend souvent de la bonne volonté des Responsables d'unité pastorale et des Equipes d'animation pastorale ; le décret 6 (vivre des rencontres inter-convictionnelles) en est aux prolégomènes ; le décret 7 (un relais-jeunesse par paroisse) en est à l'aurore ; le décret 8 (soin des homélies dominicales) dépend

## ► Notre évêque nous parle

beaucoup des compétences des prêtres et des diacres qui font l'homélie ; le décret 9 (soutien financier pour participer à de grands événements de foi) dépend des relations avec les différents services financiers de l'évêché, des paroisses et des secteurs pastoraux transversaux ; le décret 10 (newsletter régulière aux professeurs de religion) demandera encore à être réalisé concrètement. Félicitations à ceux qui s'engagent résolument dans l'application des dix décrets du Synode des jeunes.

Le nouveau processus de la catéchèse qui accompagne les enfants et les jeunes pour l'initiation chrétienne sacramentelle, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, commence à être mis en œuvre dans les unités pastorales et en quelques lieux consacrés à l'accompagnement des enfants et jeunes différents, marqués par un handicap. Un changement de processus, rendu nécessaire en raison de l'évolution des mentalités de la société, nous pousse à bien discerner les objectifs : il s'agit de l'évangélisation des enfants et des jeunes qui sont présentés ou qui se présentent eux-mêmes pour célébrer les sacrements de l'Eglise : éveil à la foi, première annonce, premières étapes en vue de devenir chrétien, dans la communion de l'Eglise. Le modèle est le catéchuménat des adultes et pas l'évaluation régulière de l'appropriation d'un enseignement, fût-il d'excellence. Honnêtement, je dois dire que nous ne sommes qu'au début d'un processus différent. Deux facteurs risquent de modifier le processus engagé. Le premier, encore bien mal observé par les acteurs engagés à temps plein dans la mission de l'Eglise et l'évangélisation, est l'entrée en douceur du numérique. Le président-recteur de l'Université catholique de Lille, Pierre Giorgini, nous initie à comprendre cette nouvelle manière d'être au monde : *La transition fulgurante, Vers un bouleversement systémique du monde ?*, Bayard, 2014 ; (avec Nicolas Vaillant) *La fulgurante recreation, Des nouveaux lieux et sentiers pour la réinvention du monde*, Bayard, 2016 ; (avec Jacques Arènes), *Au crépuscule des lieux, Habiter ce monde en transition fulgurante*, Bayard, 2016. On est loin, très loin, de la concurrence des séances de musique ou de sport « à la même heure » que les rencontres catéchétiques. Le second facteur, qui ne dépend pas de nous non plus, est le sort qui sera réservé dans les dix années qui viennent aux cours de religion dans l'enseignement obligatoire. Si ces cours devaient devenir optionnels ou disparaître, le processus de catéchèse serait évidemment transformé.

## ► Notre évêque nous parle

D'où l'importance de participer aux sessions qui nous permettent de comprendre ce qui se passe dans la société au plan de la transmission, de l'initiation, de l'éducation en général. D'où la nécessité de de nous laisser instruire par tous les services liés directement à l'évangélisation, à l'initiation, comme la liturgie, le catéchuménat et la catéchèse.

Je suis persuadé que le travail mené par le service diocésain de la diaconie peut nous introduire dans les différentes évolutions du « monde », « des mondes », dans lesquels nous baignons. Il est évident que l'objectif essentiel est de témoigner de l'Évangile, du Christ, dans la société actuelle. Le partage avec les pauvres est un chemin dont nous ne soupçonnons pas encore la pertinence pour « saisir » les grandes mutations qui sont en cours.

+ Guy,  
Evêque de Tournai